VAYNEXO · FRANÇAIS

Accord de traitement des données

Dernière mise à jour : 23 novembre 2026

1. Parties et périmètre

Cet accord est conclu entre le titulaire professionnel identifié dans son compte et sa commande, responsable du traitement, et Ludovic Peene, exerçant sous le nom Vaynexo, BCE 0817.437.905, Rue de Gravière 15/003, 5000 Namur, Belgique, hello@vaynexo.com, sous-traitant pour les opérations décrites ci-dessous.

Il complète les Conditions générales pour les données que Vaynexo traite sur instruction du professionnel. Il encadre aussi les obligations de sous-traitance de l'article 40 de la PDPA thaïlandaise lorsque cette loi s'applique aux opérations confiées. Il ne couvre pas les traitements propres de Vaynexo, tels que ses comptes clients, ses factures, ses obligations légales ou ses finalités propres de sécurité, décrits dans la Politique de confidentialité.

2. Traitements confiés et durée

Le professionnel confie les opérations nécessaires aux fonctions qu'il utilise : hébergement et affichage de sa fiche, réception et transmission de coordonnées, gestion des demandes et rendez-vous, notifications et intégrations activées.

Les opérations comprennent la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la consultation, la transmission aux destinataires désignés, la rectification, la restitution et la suppression. Les catégories de personnes et de données figurent dans l'annexe A.

Le traitement dure pendant la fourniture du service concerné puis pendant les opérations convenues de restitution et de suppression. L'expiration de Premium ne constitue pas, à elle seule, une instruction de suppression immédiate des dossiers ; leur sort suit les instructions et durées documentées.

3. Instructions et obligations du professionnel

Les fonctionnalités configurées et les demandes documentées du professionnel constituent ses instructions. Le professionnel détermine les finalités, les données utiles, les bases juridiques et les durées appropriées. Il informe les personnes concernées et recueille les consentements nécessaires.

Les fonctions ordinaires ne sont pas destinées au stockage de données de santé ou d'autres catégories particulières de données. Un tel traitement nécessite un dispositif distinct validé avant sa mise en œuvre.

4. Obligations de Vaynexo

Vaynexo traite les données uniquement sur instruction documentée, y compris concernant les transferts internationaux, sauf obligation légale de traitement. Dans ce dernier cas, il en informe le professionnel avant le traitement, sauf interdiction légale.

Vaynexo informe immédiatement le professionnel s'il estime qu'une instruction enfreint les règles de protection des données. Il ne réutilise pas les données confiées pour une prospection propre ou une autre finalité incompatible.

Les personnes autorisées à traiter les données sont soumises à une obligation de confidentialité et ne disposent que des accès nécessaires à leurs tâches.

5. Sécurité et incidents

Vaynexo met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées décrites dans l'annexe C, en tenant compte des risques, des données et des services fournis.

Lorsqu'il prend connaissance d'une violation concernant les données confiées, Vaynexo en informe le professionnel sans retard injustifié. Il communique progressivement les informations disponibles sur l'incident, les données et personnes concernées, ses conséquences probables et les mesures prises ou envisagées. Le professionnel conserve la responsabilité de ses notifications aux autorités et aux personnes concernées ; Vaynexo lui apporte l'assistance nécessaire.

6. Sous-traitants ultérieurs et transferts

Le professionnel autorise les sous-traitants ultérieurs identifiés dans l'annexe B pour les missions qui y sont décrites. Vaynexo les soumet aux mêmes obligations de protection des données que celles prévues par le présent accord, pour les traitements qui leur sont confiés, et demeure responsable à l'égard du professionnel de l'exécution de ces obligations.

Tout ajout ou remplacement est communiqué à l'avance. Le professionnel dispose d'un délai raisonnable pour formuler une objection motivée relative à la protection des données avant l'intervention du nouveau prestataire. Les parties examinent une solution ; si aucune solution conforme ne peut être trouvée, le service affecté prend fin dans des conditions permettant la restitution des données et le remboursement des prestations payées non fournies.

Les transferts hors de l'Espace économique européen ne sont réalisés que sur instruction et avec un mécanisme conforme au chapitre V du RGPD. Les transferts également soumis au droit thaïlandais respectent les articles 28 et 29 de la PDPA et leurs textes d'application. Les lieux et garanties applicables pour chaque régime figurent dans l'annexe B.

7. Assistance et contrôle

Compte tenu de la nature du traitement et des informations disponibles, Vaynexo assiste le professionnel pour les demandes d'exercice des droits, la sécurité, les analyses d'impact et les consultations requises. Les demandes reçues directement concernant les données confiées sont communiquées au professionnel, sauf obligation légale contraire.

Vaynexo tient les registres de traitement requis, notamment au titre de l'article 40 de la PDPA lorsque celui-ci s'applique. Vaynexo met à disposition les informations nécessaires à la démonstration de sa conformité et permet les audits et inspections prévus par l'article 28 du RGPD. Leur organisation tient compte de la sécurité, de la confidentialité et de la continuité du service, sans vider ce droit de sa substance.

8. Fin de traitement

À la fin du service de traitement, Vaynexo restitue ou supprime les données selon le choix du professionnel et supprime les copies, sauf obligation légale de conservation. Les modalités de restitution, le calendrier de suppression et le sort des sauvegardes sont précisés dans l'annexe C. Les données conservées par obligation légale restent protégées et limitées à cette finalité.

La restitution ne suppose pas qu'un bouton d'export automatique existe pour chaque donnée : une remise par assistance peut être organisée dans un format approprié. La suppression d'un affichage public ou le masquage d'un élément ne vaut pas, à lui seul, suppression de toutes les données.

Annexe A — Description des traitements

Personnes concernées : clients et prospects du professionnel, visiteurs ayant transmis une demande, personnes identifiées dans les coordonnées professionnelles qu'il publie et personnes prenant rendez-vous.

Données : noms, coordonnées, entreprise déclarée, informations de fiche et documents publiés ; réponses aux formulaires configurés ; service, dates, horaires, lieu et statut de rendez-vous ; références techniques et statuts de paiement utiles ; consentements et informations de suivi nécessaires. Les données de carte bancaire complètes ne sont pas demandées dans les formulaires ordinaires.

Finalités : publication de la fiche demandée, gestion des contacts et rendez-vous du professionnel, transmission des notifications et fonctionnement des intégrations qu'il active.

Destinataires : professionnel et personnes qu'il autorise ; prestataires de l'annexe B ; services externes activés sur ses instructions, notamment son agenda et son prestataire de paiement, selon leurs rôles propres.

Annexe B — Prestataires et transferts

Hostinger — hébergement et messagerie. Les services utilisés sont ceux de Hostinger International Limited, 61 Lordou Vironos str., 6023 Larnaca, Cyprus, conformément aux conditions Hostinger applicables aux clients établis en Belgique. Contact relatif aux données : gdpr@hostinger.com. Hostinger héberge le site, sa base de données et les fichiers nécessaires, et fournit la messagerie utilisée pour les notifications ainsi que la boîte hello@vaynexo.com. L'hébergement du site est situé aux Pays-Bas et ses sauvegardes en Lituanie. Hostinger Mail indique stocker les données de messagerie et leurs sauvegardes en France ou en Allemagne, avec affectation susceptible de changer entre ces deux pays.

L'accord de traitement de Hostinger, ses mesures et sa liste de sous-traitants sont accessibles à https://www.hostinger.com/legal/dpa. Pour la messagerie, Hostinger identifie notamment Proofpoint, Cloudflare et MailChannels dans https://www.hostinger.com/support/hostinger-mail-data-location-backups-and-subprocessors/. Leur intervention dépend de la prestation concernée ; la liste générale de Hostinger n'implique pas que chaque prestataire traite toutes les données Vaynexo. Pour les transferts concernés hors de l'Espace économique européen, l'accord Hostinger prévoit les clauses contractuelles types de la Commission européenne. Vaynexo tient à disposition du professionnel les informations pertinentes sur les intervenants de la chaîne et les garanties applicables, et applique la procédure d'information préalable prévue à l'article 6 du présent accord.

Logiciels du site. WordPress, Paid Member Subscriptions, Fluent Forms et FluentSMTP assurent des opérations sur l'installation Vaynexo. Ils ne sont pas qualifiés de destinataires externes du seul fait de leur installation. Le service de transport des courriels utilisé par FluentSMTP est la messagerie Hostinger.

Services choisis par le professionnel. Lorsque le professionnel active son agenda Google, un paiement Stripe Connect ou un lien vers un prestataire externe, les informations nécessaires sont transmises au compte ou service désigné pour réaliser l'opération demandée. Ces services sont soumis à leurs conditions et aux rôles applicables à chaque opération. Ils ne sont pas réputés sous-traitants de Vaynexo pour toutes leurs finalités. Vaynexo ne réutilise pas les coordonnées des clients du professionnel pour ses propres campagnes commerciales.

Les conditions supplémentaires applicables aux transferts soumis à la PDPA sont celles de l'article 6 du présent accord. Le professionnel peut demander les renseignements et garanties concernant ses traitements à hello@vaynexo.com.

Annexe C — Mesures et fin de service

Accès et séparation des titulaires. Les espaces de gestion privés reposent sur l'authentification du site et des contrôles de droits. Les opérations de gestion sont limitées au titulaire concerné ou aux rôles d'administration autorisés. Les enregistrements de rendez-vous et de classement sont rattachés à leur fiche et à leur titulaire. Les requêtes de modification concernées comportent des contrôles de session ou de formulaire. Vaynexo limite les habilitations aux besoins du service et retire celles qui ne sont plus justifiées.

Communications et secrets. L'accès au site utilise HTTPS. Les secrets et jetons de l'intégration Google sont chiffrés lors de leur stockage par cette intégration. Cette mesure ne constitue pas une affirmation de chiffrement de toutes les données de la base. Vaynexo protège les moyens d'authentification et évite leur transmission dans les formulaires ordinaires ou les documents publics.

Maintenance et incidents. Vaynexo assure le suivi des mises à jour de sécurité du site et de ses composants et réalise les interventions nécessaires au regard du risque et de la compatibilité du service. Les incidents relatifs aux données confiées peuvent être signalés à hello@vaynexo.com. Lors d'un incident, Vaynexo prend les mesures de limitation et de protection appropriées, conserve les éléments utiles à son analyse et informe le professionnel conformément à l'article 5, sans attendre de disposer de toutes les conclusions de l'enquête.

Journaux et sauvegardes. Les journaux d'envoi FluentSMTP sont paramétrés pour quatorze jours. Les sauvegardes de l'hébergement sont hebdomadaires, stockées en Lituanie et conservées six semaines selon les conditions de l'offre Hostinger. Elles servent à la restauration après incident. Les sauvegardes propres à la messagerie Hostinger relèvent du dispositif distinct du prestataire ; aucune identité de durée avec celles du site n'est annoncée. Les suppressions déjà demandées doivent être réappliquées si une restauration réintroduit des données concernées.

Restitution et suppression. Le professionnel adresse ses instructions à hello@vaynexo.com depuis son compte de contact, en précisant les données concernées et son choix de restitution ou d'effacement. Vaynexo vérifie l'habilitation du demandeur et réalise l'opération par assistance lorsque la fonction n'est pas disponible dans l'interface. Une restitution est fournie dans un format usuel et exploitable adapté aux données, sans prétendre qu'un export automatique universel existe.

À la fin du service de traitement, Vaynexo invite le professionnel à communiquer son choix. S'il demande la restitution, les données lui sont remises avant leur suppression ; s'il demande l'effacement, les données actives sont supprimées. Ces opérations interviennent dans les trente jours suivant la réception d'une instruction suffisamment précise. À défaut d'instruction, Vaynexo informe le professionnel de la fermeture et de la suppression à intervenir ; les données actives sont supprimées trente jours après cette information. Une obligation légale de conservation prévaut uniquement pour les éléments concernés, conservés avec un accès limité et sans autre utilisation.

Les copies contenues dans les sauvegardes de l'hébergement s'effacent ensuite lors de leur rotation, dans la limite de six semaines après la dernière sauvegarde contenant les données. Elles ne sont pas remises en usage courant pour prolonger le traitement terminé. Le sort des éventuelles copies de messagerie est traité séparément avec le prestataire concerné et ne prolonge pas l'utilisation opérationnelle des données.

Règles propres aux dossiers. Les partages de coordonnées et parcours avant appel validés suivent l'échéance programmée de 180 jours ; les dossiers incomplets concernés suivent celle de 24 heures, appliquée lors du nettoyage du site. Les rendez-vous ne disposent pas d'une purge automatique générale : leur durée relève des instructions du professionnel et de la règle de fin de service ci-dessus. L'annulation d'un rendez-vous et le masquage d'un élément ne valent pas effacement de la base.